



# **COMPTE ADMINISTRATIF 2017**

## **Rapport de présentation**



**Conseil Communautaire  
Du 27 juin 2018**

## SOMMAIRE

1	- EXERCICE 2017 : MAITRISE BUDGETAIRE ET CONTINUITE D'ACTION.....	p 5
2	- VUE D'ENSEMBLE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 .....	p 7
	2.1 – LES RESULTATS DE L'EXERCICE PAR BUDGETS	
	2.2 – L'EPARGNE BRUTE ET NETTE	
	2.3 – LES TAUX D'EXECUTION DES RECETTES ET DES DEPENSES	
3	- BUDGET PRINCIPAL : EXECUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT .....	p 13
	3.1 – VUE D'ENSEMBLE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
	3.2 – L'EXECUTION DES RECETTES	
	3.3 – L'EXECUTION DES DEPENSES	
4	- BUDGETS ANNEXES : EXECUTION EN FONCTIONNEMENT.....	p 21
	4.1 – LE BUDGET DES TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS	
	4.2 – LE BUDGET IMMOBILIER D'ENTREPRISES	
	4.3 – LE BUDGET DES ZONES ECONOMIQUES	
	4.4 – LE BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT EN REGIE	
	4.5 – LE BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT EN AFFERMAGE	
5	- EXECUTION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT .....	p 29
	5.1 – VUE D'ENSEMBLE : L'INVESTISSEMENT REALISE PAR BUDGETS ET PAR DOMAINES D'INTERVENTION	
	5.2 – L'INVESTISSEMENT PAR OPERATIONS ET PAR BUDGET	
6	- LA GESTION DE LA DETTE .....	p 37
	6.1 – LE RECOURS A L'EMPRUNT EN 2017	
	6.2 – L'ETAT DE LA DETTE	
7	- L'EXECUTION DU BUDGET 2017 DE LA GESTION DES DECHETS .....	p 40

# 1 - EXERCICE 2017 : MAITRISE BUDGETAIRE ET INVESTISSEMENT

---

Le compte administratif 2017 vient confirmer :

- D'une part la solidité de la situation financière de la Communauté au moment où elle s'apprêtait à fusionner avec la Communauté de Communes de la Région de Condrieu,
- D'autre part la dynamique de projets engagée pour assurer l'attractivité du territoire et améliorer le cadre de vie des habitants avec une montée en charge très significative de l'investissement.

En synthèse, les aspects suivants sont à relever dans le compte administratif 2017:

- La sincérité des prévisions budgétaires en fonctionnement est confirmée puisque le taux d'exécution (budget principal) est de 102,49% pour les recettes et de 90,41% pour les dépenses (page 11);
- Sur le budget principal, les recettes réelles de fonctionnement ont progressé de 2,48% tandis que l'augmentation des dépenses réelles de fonctionnement a été contenue (+1,25%);
- Il en résulte que l'épargne nette sur le budget principal est de 3,5 M€ en 2017 contre 3 M€ en 2016 ce qui vient consolider un niveau d'autofinancement déjà significatif (la prévision au BP 2017 était de 778 000 €);
- En 2017, la baisse des dotations de l'Etat et l'augmentation de la contribution au FPIC ont encore fait perdre environ 0,8 M€ de ressources propres à la Communauté d'Agglomération;
- Fort heureusement, cette perte a été partiellement compensée par la bonne tenue de nos recettes fiscales.

Ainsi les recettes fiscales globales (hors TEOM) ont progressé de 3,16% (+ 0,5 M€), en particulier grâce la fiscalité entreprises (CFE, CVAE, IFR, TASCOT) qui a progressé de 7,2%. Ceci confirme toute l'importance de l'orientation prise par les élus communautaires de "cultiver nos richesses pour assurer l'avenir de notre territoire";

- L'évolution des dépenses de personnel et des dépenses liées aux domaines d'activités a été contenue (pages 19 et 20);
- Comme déjà en 2016, les recettes propres relatives à la gestion des déchets (TEOM, redevances spéciales, recettes des éco-organismes) ont permis d'équilibrer en 2017 le coût de ce service (page 40);
- Les budgets annexes conservent globalement en 2017 une structure de financement saine.

Le budget des transports et déplacements améliore son niveau d'autofinancement (+ 0,337 M€) grâce aux efforts d'optimisation réalisés sur les dépenses et à la bonne dynamique des recettes en particulier du versement transport.

Les budgets assainissement conservent également une situation saine même si, du fait d'un fléchissement des recettes de fonctionnement, le niveau d'autofinancement de ces budgets est inférieur en 2017 à celui de 2016.

- En investissement, ViennAgglo a réalisé en 2017 près de 16,3 M€ en dépenses contre 9,9 M€ en 2016. Cela traduit la montée en charge des projets engagés en milieu de mandature avec un taux d'exécution des crédits d'investissement plus élevé que les années précédentes, en particulier sur l'aménagement urbain, la voirie, la petite enfance, les transports et l'habitat.
- Pour financer ces investissements, ViennAgglo a mobilisé 4 M€ d'emprunts. Parallèlement la Communauté a remboursé 3,4 M€ de sa dette ce qui explique le fait que l'encours de la dette de la Communauté a augmenté de 0,6 M€ en 2017;
- Pour autant, la dette de ViennAgglo reste saine et très raisonnable puisque la durée de remboursement n'est que de 5 ans et 8 mois (sur le budget principal), c'est-à-dire très en deçà du seuil "critique" généralement admis pour les collectivités.

2 –


**VUE D'ENSEMBLE DU COMPTE  
ADMINISTRATIF 2017  
(FONCTIONNEMENT)**

2.1 – Les résultats


2.2 – L'Épargne brute et nette

2.3 – Les taux d'exécution des recettes et des dépenses

## 2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT : LES RESULTATS PAR BUDGETS (SUITE)

L'IMMOBILIER D'ENTREPRISES	RECETTES	DEPENSES	RESULTATS (R-D)
Opérations réelles de l'exercice	511 118,92 €	223 965,79 €	287 153,13 €
Opérations d'ordre	12 576,00 €	253 861,67 €	- 241 285,67 €
<b>TOTAL Exercice 2017</b>	<b>523 694,92 €</b>	<b>477 827,46 €</b>	
Résultat propre à l'Exercice 2017	.....	.....	45 867,46 €
Résultat antérieur reporté	.....	.....	0,00 €
		Résultat global CA 2017	45 867,46 €

Sur ce budget, le niveau de l'épargne brute en 2017 (287 153 €) permet la couverture de la dotation aux amortissements (241 286 €) et le résultat de clôture est l'expression d'un taux d'exécution des recettes supérieur à celui des dépenses.

ZONES ECONOMIQUES	RECETTES	DEPENSES	RESULTATS (R-D)
Opérations réelles de l'exercice	552 373,71 €	325 758,88 €	226 614,83 €
Opérations d'ordre	185 035,38 €	37 211,94 €	+147 823,44 €
<b>TOTAL Exercice 2017</b>	<b>737 409,09 €</b>	<b>362 970,82 €</b>	
Résultat propre à l'Exercice 2017	.....	.....	+374 438,27 €
Résultat antérieur reporté	.....	.....	- 99 133,71 €
		Résultat global CA 2017	+275 304,56 €

Rappelons que ce budget obéit à la spécificité d'une comptabilité de stocks ce qui génère d'importantes écritures d'ordre et la comptabilisation en section de fonctionnement des dépenses d'aménagement réalisées sur les zones économiques.

2017 se caractérise par des investissements réalisés sur les zones du Rocher et de l'Espace St Germain pour 185 035 € et en recettes des cessions de terrains pour 37 211,94 €.

Une subvention d'équilibre du budget principal de 161 133,71 € vient consolider ce budget annexe (voir page 25).

## 2.2 – L'ÉPARGNE BRUTE ET NETTE AU COMPTE ADMINISTRATIF 2017

	Budget Principal	Transport	Immobilier d'Entreprises	Assainisst Régie	Assainisst Affermage
+ Recettes réelles de fonctionnement	52 339 526 €	8 512 349 €	511 119 €	3 372 144 €	1 376 445 €
- Dépenses réelles de fonctionnement	46 340 625 €	7 251 558 €	223 966 €	3 105 254 €	856 730 €
= Epargne brute	5 998 901 €	1 260 791 €	287 153 €	266 890 €	519 715 €
- Remboursement du capital de la dette	2 488 585 €	117 147 €	242 250 €	193 394 €	389 045 €
= Epargne nette 2017	3 500 316 €	1 143 644 €	44 903 €	73 496 €	130 670 €

L'épargne nette est un indicateur important de la marge de manœuvre budgétaire d'une collectivité.

C'est un élément de la capacité d'autofinancement de l'investissement.

Sur le budget principal (qui concentre également les besoins de financement de plusieurs budgets annexes) l'épargne nette s'élève à 3 500 316 € fin 2017 (2 959 401 € au CA 2016, 3 743 423 € au CA 2015 et 3 884 016 € au CA 2014).

Rappelons que la prévision d'épargne nette au budget primitif 2017 était de 778 000€. L'écart entre la prévision et la réalisation, que l'on constate généralement à chaque fin d'exercice, témoigne donc d'un taux d'exécution des recettes de fonctionnement supérieur à celui des dépenses.

## 2.3 – LE TAUX D'EXECUTION DES RECETTES ET DES DEPENSES

En regard des inscriptions budgétaires 2017 (BP + DM) les taux d'exécution des recettes réelles et des dépenses réelles de fonctionnement se présentent comme suit pour chacun des budgets :

	Budget Principal	Transport	Immobilier d'Entreprises	Assainisst Régie	Assainisst Affermage
Recettes réelles de fonctionnement	101,49 %	102,31 %	95,54 %	98,23 %	101,88 %
Dépenses réelles de fonctionnement	90,41 %	98,41 %	78,86 %	88,94 %	87,37 %

3 –

BUDGET PRINCIPAL :

EXECUTION DE LA SECTION DE  
FONCTIONNEMENT

### 3.2 – L'EXECUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL

Les recettes de fonctionnement du Budget principal s'élèvent à 52 449 451 € au Compte Administratif 2017, contre 51 185 435 € au Compte Administratif 2016.

Elles se décomposent entre :	CA 2016	CA 2017
- les recettes dites « principales » .....	42 649 262 €	43 108 747 €
- les recettes des domaines d'activités .....	6 239 170 €	6 889 680 €
- les remboursements de personnel et de frais des budgets annexes et syndicats mixtes .....	2 184 236 €	2 341 099 €
	<hr/>	<hr/>
soit un S/Total de recettes réelles.....	51 072 668 €	52 339 526 €
- des recettes d'ordre .....	112 767 €	109 926 €
	<hr/>	<hr/>
TOTAL des Recettes.....	51 185 435 €	52 449 451 €

#### 3.2.1 - LES RECETTES PRINCIPALES

Dans les « Recettes Principales » nous avons :

1. les recettes « fiscales », avec :

	CA 2016	CA 2017
- la cotisation foncière des entreprises.....	7 534 114 €	8 010 722 €
- la CVAE (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises).....	4 579 847 €	4 706 901 €
- la Taxe d'habitation (transférée des départements) .....	6 674 577 €	6 775 878 €
- la taxe foncière non bâtie (transférée de la Région) .....	27 626 €	27 443 €
- le produit additionnel au foncier NB .....	89 816 €	85 737 €
- l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER) .....	442 810 €	464 538 €
- la TASCOM (taxe sur les surfaces commerciales) .....	928 619 €	1 275 768 €
- Rôles supplémentaires (non ventilés) .....	932 635 €	533 754 €
	<hr/>	<hr/>
	21 371 897 €	21 880 741 €

On constate une croissance de 3,16% des recettes fiscales globales de la Communauté d'Agglomération entre l'exercice 2016 et 2017 (+0,5 M€).

Cela est d'abord dû à la bonne tenue du produit de la fiscalité entreprises (CFE, CVAE, IFER, TASCOM) sur notre territoire qui progresse globalement de 7,21%.

En revanche, le produit additionnel constaté sur les rôles supplémentaires (dont la ventilation entre fiscalité ménages et impôts entreprises n'est pas connue), est en baisse de -0,4 M€.

Le produit de la taxe d'habitation, transféré en 2011 des départements après la suppression de la taxe professionnelle, progresse de 1,51% (+ 0,1 M€)



## 3.2 – L'EXECUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL (SUITE)

### 5. Les attributions de compensation négatives

Elles s'élèvent à 219 267 €. Il s'agit des reversements opérés par certaines communes dans le cadre des transferts de compétences suite à l'évaluation des transferts de charges par la CLECT.

### 3.2.2 - LES RECETTES DES DOMAINES D'ACTIVITES

Elles sont constituées des recettes d'exploitation et des financements externes reçues pour chaque domaine d'activités :

	<u>CA 2016</u>	<u>CA 2017</u>
- Economie – Tourisme .....	262 879 €	164 655 €
- Emploi, Formation, Insertion .....	252 190 €	497 998 €
- Aménagement urbain et Habitat .....	70 569 €	236 926 €
- Cohésion Sociale et Politique de la Ville.....	160 482 €	109 176 €
- La Petite Enfance.....	2 837 568 €	3 020 983 €
- Le Service de Téléalarme .....	749 924 €	779 523 €
- Les Politiques Territoriales.....	39 695 €	40 955 €
- Les équipements sportifs .....	136 535 €	129 629 €
- Les piscines.....	297 260 €	248 575 €
- L'environnement.....	25 351 €	38 869 €
- La gestion des déchets .....	1 380 156 €	1 609 688 €
- La commande publique.....	26 550 €	3 200 €
- Administration générale et Finances.....		10 071 €
	<hr/>	<hr/>
TOTAL.....	6 239 170 €	6 889 680 €

Globalement les recettes issues des domaines d'activité évoluent de 650 510 €, soit + 10,43 % en 2017.

Au détail cette progression comprend des situations contrastées.

Dans le domaine de l'emploi/formation/insertion, nous avons un effet report des financements du FSE, et dans celui de l'aménagement urbain une recette exceptionnelle de cession immobilière.

Concernant la petite enfance, l'augmentation des recettes en 2017 par rapport à 2016 résulte notamment de la reprise en gestion directe de la crèche des Cèdres, auparavant gérée par la CAF.

Dans la gestion des déchets, la croissance des recettes résulte de l'augmentation du produit des redevances spéciales et de la participation des éco-organismes au tri des déchets.

### 3.3 – L'EXECUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL (SUITE)

#### 3.3.4 - Les dépenses liées aux ressources humaines

Les dépenses liées au personnel se sont élevées à 14 892 086 € en 2017 contre 13 617 787 € en 2016.

Elles se décomposent comme suit :

	<u>CA 2016</u>	<u>CA 2017</u>
- la rémunération du personnel proprement dit .....	13 122 212 €	14 356 330 € (+9,40%)
- les autres dépenses centralisées liées au personnel .....	495 575 €	535 756 €
	<u>13 617 787 €</u>	<u>14 892 086 €</u>

Les dépenses globales et « brutes » relatives à la rémunération du personnel ont progressé de 9,40% en 2017.

Mais cette évolution doit être retraitée des explications suivantes pour appréhender la juste croissance de la masse salariale à périmètre constant :

- au 1<sup>er</sup> janvier 2017 ViennAgglo a repris en gestion directe la crèche des Cèdres ainsi que les halte garderies de la Farandole et de l'Isle. Ces transferts de gestion se sont effectués dans la neutralité financière entre la Communauté d'agglomération et les précédents gestionnaires (CAF et Centres sociaux). Mais le poste des dépenses de personnel a augmenté de 509.785 € tandis que les participations versées ont diminué d'autant ;
- l'impact en année pleine de l'intégration de 6 agents dans le cadre de la mise en œuvre du schéma de mutualisation des services avec les communes (services communs marchés publics et archives) s'élève à 58.585 €. Il est rappelé ces postes sont financés par ailleurs par l'actualisation de l'attribution de compensation de la Ville de Vienne.

Ainsi, en déduisant ces deux facteurs dont l'équilibre est assuré par des recettes, la croissance des dépenses liées à la rémunération du personnel est en réalité de + 5%.

A cela s'ajoutent deux facteurs « exogènes » dont le cout budgétaire est estimé à + 200 000 € :

- l'impact en année pleine sur 2017 de la revalorisation de 0,6% au 1<sup>er</sup> juillet 2016 du point d'indice des fonctionnaires décidée par l'Etat;
- L'impact des mesures de la loi PPCR (Parcours Professionnels Carrières Rémunérations) avec la revalorisation des grilles indiciaires des agents.

A noter que la masse salariale est atténuée en recettes par les remboursements des rémunérations des agents qui proviennent des syndicats mixtes (Syvrom et Systepur) des budgets annexes et des services mutualisés avec les communes, pour un montant global de 2 138 611 €.

Dans les autres dépenses centralisées liées au personnel, on trouve le budget de la formation, les prestations relatives à la politique sociale du personnel et des dépenses diverses (médecine du travail, charges liées au personnel handicapé, annonces – insertions, indemnités des régisseurs, plan de déplacement d'administration.....)

## **4 - BUDGETS ANNEXES EXECUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT**

**4.1 - Les transports et déplacements**

**4.2 - L'immobilier d'entreprises**

**4.3 - Les zones économiques**

**4.4 - L'assainissement en régie**

**4.5 - L'assainissement en affermage**

## 4.1 – LE FONCTIONNEMENT DU BUDGET DES TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS (SUITE)

---

L'évolution des dépenses et des recettes est la suivante :

- dépenses réelles de fonctionnement : - 1,53 %
- recettes réelles de fonctionnement : + 2,71 %

Les principaux grands postes de fonctionnement ont donc connu les évolutions suivantes :

<b>En dépenses</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>
Financement DSP transports urbains	3 724 481,41 €	3 595 956,80 €	3 635 611,06 €	3 527 270,50 €
Transports scolaires	3 178 792,53 €	3 022 799,80 €	3 072 243,17 €	2 902 122,62 €
Frais financiers	39 381,83 €	34 489,23 €	33 071,35 €	30 059,70 €

<b>En recettes</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>
Produit versement transports	3 677 539,16 €	3 670 861,76 €	3 744 025,31 €	3 903 274,10 €
Financements transports scolaires	3 176 299,45 €	3 289 471,15 €	3 183 782,65 €	3 158 563,60 €
Subvention équilibre budget principal	1 078 000,00 €	1 166 000,00 €	1 210 000,00 €	1 233 000,00 €

La baisse des dépenses d'exploitation est le fruit des efforts réalisés par la direction des transports depuis deux années pour optimiser les services de transports urbains et scolaires.

Concernant les recettes, on constate une dynamique du produit du versement transports depuis 2015 et qui s'est confirmée en 2017.

### 4.3 – LE FONCTIONNEMENT DU BUDGET DES ZONES ECONOMIQUES

Le budget d'exploitation des zones économiques a fait l'objet de l'exécution suivante sur l'exercice 2017.

RECETTES		DEPENSES	
• Ventes de terrains	391 240,00 €	• Etudes	0 €
• Subvention équilibre du budget principal	161 133,71 €	• Terrains	0 €
		• Travaux d'aménagement	269 723,88€
		• Taxes Foncières	56 035,00 €
<b>S/Total Recettes réelles.....</b>	<b>552 373,71 €</b>	<b>S/Total Dépenses réelles.....</b>	<b>325 758,88 €</b>
• Op. d'ordre entrée de stock	185 035,38 €	• Op. ordre sorties de stock	37 211,94 €
<b>TOTAL RECETTES.....</b>	<b>737 409,09 €</b>	<b>TOTAL DEPENSES.....</b>	<b>362 970,82 €</b>

Ce budget obéit à une comptabilité de stocks avec de nombreuses écritures d'ordre.

Ainsi les études et travaux sont d'abord comptabilisés sous forme de « mouvements réels » en section de fonctionnement, avant d'être transférés en investissement par le jeu des entrées / sorties de stocks.

Les dépenses d'aménagement réalisées en 2017 sur les zones économiques se présentent comme suit :

- Zone du Rocher (Estrablin) - 7 968,36 €
- Zone de St Germain (Vienne) 277 692,24 €

Les recettes de cession ont porté sur :

- Zones de St Germain (Vienne) et de la Noyerée (Luzinay) 391 240,00 €

## 4.5 – LE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ASSAINISSEMENT EN AFFERMAGE

Le budget d'exploitation de l'assainissement en affermage a fait l'objet de l'exécution suivante sur l'exercice 2017.

RECETTES		DEPENSES	
• Produit redevance assainissement collectif	834 124,62 €	• Charges de gestion à caractère général	109 088,03 €
• Produit PFAC	516 258,00 €	• Dépenses de personnel	133 000,00 €
• Contrôle installation ass	3 536,00 €	• Contribution au Systeupur et Syndicat Rhône Gier	422 375,85 €
• Frais de transit	3 284,22 €	• Intérêts de la dette	120 190,40 €
• Subventions Agence de l'eau	0 €	• Charges exceptionnelles et divers	72 075,53 €
• Remboursement sur travaux	16 234,38 €		
• Recettes exceptionnelles	3 008,20 €		
<b>S/Total Recettes réelles.....</b>	<b>1 376 445,42 €</b>	<b>S/Total Dépenses réelles.....</b>	<b>856 729,81 €</b>
• Op. d'ordre amortissement des subventions	107 300,70 €	• Op. d'ordre amortissement	476 123,76 €
<b>TOTAL RECETTES.....</b>	<b>1 483 746,12 €</b>	<b>TOTAL DEPENSES.....</b>	<b>1 332 853,07 €</b>

Ce budget concerne 13 communes dont le service assainissement est géré par délégation de service public.

**Les recettes réelles de fonctionnement** se sont élevées à 1 376 445,42 € contre 1 347 000 € prévus au budget primitif 2017 (soit + 29 445,42 €).

Les plus-values de recettes du produit de la PFAC (516 258 € contre 250 000 € prévus initialement) compensent la baisse significative du produit de la redevance d'assainissement collectif qui s'est élevée à 834 124,62 € (1 050 000 € prévus au budget primitif).

**Les dépenses réelles de fonctionnement** se sont élevées à 856 729,31 €.

Le poste le plus important reste les contributions au SYSTEPUR et au Syndicat Rhône Gier qui ont diminué de 7 344,62 € en 2017 par rapport à 2016.

5 -

**EXECUTION DU BUDGET  
D'INVESTISSEMENT**

## 5.2 – INVESTISSEMENTS REALISES EN 2017 PAR OPERATIONS ET PAR BUDGETS

DOMAINES D' INTERVENTION	OPERATIONS DU BUDGET PRINCIPAL	Inscriptions budgétaires 2017 (BP+DM+RP)	Réalisations 2017	% de réalisation	Reports sur 2018
Economie et tourisme	135 - TRAVAUX ET REAMENAGEMENTS SUR ZONES EXISTANTES	24 816 €	10 944 €	44,10%	888 €
	151 - FONDS UNIQUE INTERMINISTERIEL	109 327 €	10 980 €	10,04%	79 603 €
	23 - POLE TERTIAIRE ESPACE ST GERMAIN	1 190 111 €	626 145 €	52,61%	400 000 €
	26 - SOUTIEN AU COMMERCE	445 428 €	228 773 €	51,36%	197 662 €
	126 - PROG ANNUEL EQUIPEMT PAVILLON DU TOURISME	40 000 €	40 000 €	100,00%	0 €
	145 – MAISON DU JAZZ	47 970 €	21 770 €	45,38%	26 124 €
	150 – INVESTISSEMENT JAZZ A VIENNE	84 790 €	43 973 €	51,86%	0 €
	25 - PROG ANNUEL AMENAGEMENTS SITES TOURISTIQUES	77 000 €	35 040 €	45,51%	31 320 €
<b>S/total économie et tourisme</b>		<b>2 019 442 €</b>	<b>1 017 625 €</b>	<b>50,39%</b>	<b>735 597 €</b>

Aménagement et rénovation urbaine	19 - AP / CP TRAVAUX DE VOIRIE SUR PROGRAMME ANRU	223 450 €	133 376 €	59,69%	34 926 €
	32 – AMENAGEMENT SITE VALLEE DE LA GERE	120 000 €	120 000 €	100,00%	0 €
	30 – PROG ANNUEL PORTAGE FONCIER AVEC COMMUNES	914 000 €	554 000 €	60,61%	0 €
	29 - PROGRAMME ANNUEL RESERVE FONCIERE	643 657 €	534 591 €	83,06%	26 815 €
	155 – VIENNE NORD	88 282 €	61 238 €	69,37%	27 044 €
<b>S/total aménagement et rénovation urbaine</b>		<b>1 989 390 €</b>	<b>1 403 205 €</b>	<b>70,53%</b>	<b>88 785 €</b>

Politique de l'habitat	68 - PROGRAMME ANNUEL INVESTISS AIRES GENS DU VOYAGE	63 874 €	27 761 €	43,46%	8 872 €
	117 - ECO PRIME HABITAT	22 000 €	19 000 €	86,36%	3 000 €
	118 - AP/CP PROGRAMME AIDE A LA PIERRE 2011	18 340 €	0 €	0%	18 340 €
	163 - OPAH	100 000 €	3 750 €	3,75%	0 €
	60 - HABITAT CONSTRUCTIONS DE LOGEMENTS SOCIAUX : PARTICIPATIONS AUX COMMUNES	487 000 €	461 750 €	94,82%	19 000 €
	61 - HABITAT RENOVATION REHAB AIDES AUX BAILLEURS SOCIAUX	63 000 €	62 000 €	98,41%	0 €
	99 - AIDES À LA PIERRE SUR PROGRAMME ANRU	24 000 €	24 000 €	100,00%	0 €
<b>S/total politique de l'habitat</b>		<b>778 214 €</b>	<b>598 261 €</b>	<b>76,88%</b>	<b>49 212 €</b>



## 5.2 – INVESTISSEMENTS REALISES EN 2017 PAR OPERATIONS ET PAR BUDGETS (SUITE)

Equipements sportifs	119 - STAND DE TIR REVENTIN VAUGRIS	10 000 €	0 €	0%	0 €
	175 – RENOV TOIT GYMNASES PONT-EVEQUE SEYSSUEL	67 000 €	21 613 €	32,26%	45 387 €
	159 - PONTON ILE BARLET	246 745 €	239 121 €	96,91%	588 €
	158 – SCHEMA DIRECTEUR EQUIPEMENTS SPORTIFS	39 922 €	30 600 €	76,65%	0 €
	67 - PROGRAMME ANNUEL INVESTISSEMENT STADES NAUTIQUES	152 539 €	130 044 €	85,25%	9 668 €
	70 - PROGRAMME ANNUEL GYMNASES- TRAVAUX ET EQUIPEMENTS	201 560 €	96 895 €	48,07%	63 775 €
	73 - BOULODROME DE VIENNE	659 841 €	604 271 €	91,58%	55 570 €
	74 – EQUIPEMENT VIDEO SURVEILLANCE STADES 75 - PROGRAMME ANNUEL TERRAINS DE SPORT- TRAVAUX ET MAT	260 000 € 72 724 €	4 902 € 30 514 €	1,89% 41,96%	12 780 € 584 €
<b>S/total équipement sportifs</b>		<b>1 710 331 €</b>	<b>1 157 960 €</b>	<b>67,70%</b>	<b>188 352 €</b>

Petite enfance et téléalarme	154 - CONSTRUCTION POLE PETITE ENFANCE PONT-EVEQUE	2 758 819 €	2 424 439 €	87,88%	286 865 €
	165 – LUDOTHEQUE INTERCO PONT-EVEQUE	8 418 €	7 584 €	90,09%	0 €
	162 – CREATION REGROUPMT PT MARTIN MICRO CRECHE	516 105 €	410 810 €	79,60%	104 987 €
	178 – ACQUISITION CRECHE LES CEDRES	321 000 €	321 000 €	100,00%	0 €
	179 – MICRO CRECHE MOIDIEU	30 000 €	4 512 €	15,04%	25 488 €
	54 - PROGRAMME ANNUEL TRAVAUX ET INSTAL PETITE ENFANCE	170 856 €	142 232 €	83,25%	14 833 €
	55 - TRAVAUX MULTI ACCUEIL CHASSE SUR RHONE 59 - PROGRAMME ANNUEL EQUIPEMENTS SERVICE TELEALARME	1 219 € 123 836 €	0 € 123 573 €	0% 99,79%	0 € 0 €
	<b>S/total petite enfance et téléalarme</b>		<b>3 930 253 €</b>	<b>3 434 150 €</b>	<b>87,38%</b>

Maintenance du patrimoine Informatique Communication	108 – AMENAGEMENTS SENTIERS ET BOUCLES CYCLISTES	2 678 €	2 547 €	95,11%	0 €
	122 - RÉAMÉNAGEMENT LOCAUX ANTARES				
	140 - RENOVATION INSTALLATION THERMIQUE ANTARES	43 017 €	6 625 €	15,40%	36 392 €
	156 - MISE EN CONFIRMITE AERODROME	5 027 €	3 027 €	60,22%	0 €
	160 - ACCESSIBILITE DES ERP	475 907 €	389 906 €	81,93%	74 229 €
	161 - AMELIORATION ENERGIE TEPOS	7 410 €	0 €	0%	0 €
	164 – ECONOMIE D'EAU	90 000 €	0 €	0%	0 €
	25 – PROGRAMME ANNUEL AMENAGEMENTS SITES TOURISTIQUES	1 920 €	1 920 €	100,00%	0 €
	51 - PROGRAMME ANNUEL SUR BATIMENTS ET INSTALL TECHNIQUES	12 000 €	0 €	0%	12 000 €
	52 – PROGRAMME ANNUEL EQUIPEMENTS TECHNIQUES	221 918 €	39 742 €	17,91%	177 692 €
	78 - PROGRAMME ANNUEL EQUIPEMENTS INFORMATIQUES CAPV	256 051 €	123 681 €	48,30%	130 729 €
	79 - PROGRAMME ANNUEL EQUIPEMENTS INFORMATIQUES ECOLES	98 846 €	95 800 €	96,92%	2 941 €
	80 – SITE INTERNET	28 000 €	15 731 €	56,18%	6 488 €
	128 - BANQUE D'IMAGES DU TERRITOIRE	11 382 €	4 531 €	39,81%	0 €
	180 – FONDS CONCOURS ESPACE CULTUREL SEPAIZE	10 000 €	10 000 €	100,00%	0 €
<b>S/total maintenance du patrimoine, informatique et communication</b>		<b>1 264 156 €</b>	<b>693 510 €</b>	<b>54,86%</b>	<b>440 471 €</b>

<b>TOTAL INVESTISSEMENTS DU BUDGET PRINCIPAL</b>		<b>23 503 332 €</b>	<b>14 326 909 €</b>	<b>60,96%</b>	<b>7 267 647 €</b>
--	--	---------------------	---------------------	---------------	--------------------

## 5.2 – INVESTISSEMENTS REALISES EN 2017 PAR OPERATIONS ET PAR BUDGETS (SUITE)

DOMAINES D' INTERVENTION	OPERATIONS BUDGET ASSAINISSEMENT EN AFFERMAGE	inscriptions au budget 2017	Réalisé en 2017	% réalisation 2017	Reports sur 2018
Assainissement en affermage	115 - AP/CP ASSAINISSEMENT EN AFFERMAGE 2010/2012	10 854 €	6 463 €	59,54%	4 391 €
	147 – TRAVAUX ASSAINISSEMENT HORS AP	105 749 €	89 400 €	84,54%	15 876 €
	152 - ASSAINISSEMENT AFFERMAGE 2014-2016	896 051 €	554 883 €	61,93%	220 611 €
	<b>TOTAL Budget Assainissement en Affermage</b>	<b>1 012 654 €</b>	<b>650 745 €</b>	<b>64,26%</b>	<b>240 878 €</b>

DOMAINES D' INTERVENTION	OPERATIONS BUDGET ASSAINISSEMENT EN REGIE	Inscriptions au budget 2017	Réalisés en 2017	% réalisation en 2017	Reports sur 2018
Assainissement en régie	2031 (sans opération) FRAIS D'ETUDES	17 598 €	11 524 €	65,48%	6 075 €
	114 - AP/CP ASSAINISSEMENT REGIE 2010/2012	98 152 €	3 784 €	3,86%	94 352 €
	147 - TRAVAUX ASSAINISSEMENT HORS AP	1 557 745 €	7 025 €	0,45%	30 157 €
	153 - ASSAINISSEMENT REGIE 2014-2016	600 329 €	221 508 €	36,90%	166 189 €
	<b>TOTAL Budget Assainissement en Régie</b>	<b>2 273 824 €</b>	<b>243 840 €</b>	<b>10,72%</b>	<b>296 773 €</b>

<b>TOTAL TOUS BUDGETS</b>	<b>29 622 557 €</b>	<b>16 307 830 €</b>	<b>55,05 %</b>	<b>8 735 264 €</b>
---------------------------	---------------------	---------------------	----------------	--------------------

6 -

## LA GESTION DE LA DETTE

## 6.2 – L'ETAT DE LA DETTE AU 31 DECEMBRE 2017

Au 31 décembre 2017, la situation de l'endettement de ViennAgglo est identique à celle présentée au Budget Primitif 2018 (1<sup>er</sup> janvier 2018):

	Budget Pal	Transports	Immob entrep	Ass Régie	Ass Affermage	Total
<b>Encours de la dette au 01/01/2017</b>	30 238 377 €	1 347 685 €	1 216 939 €	4 097 608 €	4 500 438 €	41 401 047 €
<b>Encours de la dette au 31/12/2017</b>	31 549 792 €	1 430 538 €	974 689 €	3 905 475 €	4 115 997 €	41 976 491 €
<b>Encours à Taux Fixe 2017</b>	18 374 191 €	605 538 €	455 022 €	2 942 794 €	1 494 818 €	23 872 363 €
<b>Encours à Taux variable 2017</b>	13 175 601 €	825 000 €	519 667 €	962 681 €	2 621 179 €	18 104 128 €
<b>Annuité 2017</b>	3 193 061 €	147 477 €	275 092 €	322 279 €	509 608 €	4 447 517 €
<b>Taux d'intérêt moyen</b>	2,20%	2,09%	2,51%	3,44%	2,81%	

<b>Durée de remboursement : encours / épargne brute</b>	5 ans et 3 mois	1 an et 2 mois	3 ans et 5 mois	14 ans et 8 mois	5 ans et 11 mois	
---	-----------------	----------------	-----------------	------------------	------------------	--

On constate que :

- au 31 décembre 2017, l'encours global de la dette de ViennAgglo s'élève à 41 976 491 €, en augmentation de 575 444 € par rapport à l'année précédente.
- ViennAgglo n'a pas dans son portefeuille d'emprunt dit « toxique ». Son exposition au risque de taux est bien équilibrée entre les taux fixes (58,24 % du total) et les taux variables (41,76% du total).
- Le coût de la dette est raisonnable car le taux d'intérêt moyen oscille entre 2,09 % et 3,44 % selon les budgets.
- Enfin, la durée du remboursement qui est définie par le ratio « *en cours de la dette/épargne brute* » est également raisonnable puisqu'il est de 5 ans et 8 mois pour le budget principal et oscille entre 1 an et 6 mois pour le budget transports, et 5 ans et 11 mois pour le budget assainissement en affermage.

Le budget assainissement en régie se trouve dans une situation moins favorable fin 2017 du fait d'une baisse conjoncturelle des recettes qui a dégradé le niveau d'épargne brute de ce budget annexe.

Au global, cette durée reste donc bien en deçà des 12-15 ans de remboursement qui constituent le seuil « critique » généralement admis pour les collectivités locales.